



Royal G HENT B Bowling Club

www.bcghent.be

32° TOURNOI INTERNATIONAL de GHENT B.C.

REGLEMENT

1. Ghent BC organise :

32° tournoi international pour joueurs amateurs individuels, qui sont membres honoraires de Ghent BC et en règle avec leur fédération nationale.

Le tournoi se déroulera au Bowling Bowl Inn à St. Martens Latem du mardi 14/02/2023 au dimanche 19/02/2023 inclus sous l'homologation n° 2023/07.

2. Le comité d'organisation :

Directeur du tournoi : Ruys Nathalie

Comité: Braeckman Steven, Valckeneire Herbert, Clarysse Marlies, Van Haeren Sybille, Van Houte Danny

3. Moyenne des joueurs ayant une moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Les Joueurs / Joueuses Belges

Sont considérés comme joueurs/joueuses Belge toutes les personnes qui sont domiciliés en Belgique et possèdent une licence L émise par la fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale.

On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 32° tournoi de Ghent BC même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger. Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères

Tous les joueurs et joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme joueurs et joueuses étranger(e)s même si ils/elles possèdent une licence émise par la FSBB.

Si ceux-ci sont en possession de plusieurs licences , on ne tiendra compte que de la licence avec la moyenne la plus élevée.

Dans tous les autres cas , on ne tiendra compte que de la licence du pays dans lequel ils jouent et ceci sans minimum requis au niveau du nombre de jeux à partir du moment où ils possèdent une moyenne officielle.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie pendant le cours de la saison de bowling :

La moyenne appliquée/utilisée pour le BBT et tous les tournois faisant partie du BBT sera celle de la période pendant laquelle ils/elles participent à leur premier tournoi (BBT).

Cette moyenne sera d'application pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation (BBT) et qui sont prévus pendant la saison de bowling en cours.

4. Moyenne des joueurs sans moyenne officielle (AVG)

- Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT :

La moyenne est calculée sur les 5 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels réentrées.

- A partir du 2eme tournoi auquel il participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 5 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Règles de bowling

Les règles de bowling de la FSBB. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 65 € par joueur(euse).

La répartition des frais se fait comme suit :

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 60€ pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de Ghent BC

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles.

Le montant pour l'inscription du re-entry s'élève à 50 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.

Veuillez noter que le tournoi de Ghent BC fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT.

Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com via tel: 0478/26 40 29 via email: nathalie.ruys@gmail.com

8. Nombre de joueurs par piste

Maximum 3 joueurs par piste.

9. Attribution des pistes

Les pistes seront attribuées par le comité organisateur.

10. Règles de jeux

Le tournoi se déroule en 6 parties avec changement de piste après chaque frame et déplacement après 3 jeux ;

les joueurs ayant joué sur les pistes de 11 à 18 joueront sur les pistes de 19 à 26, et les joueurs ayant joué sur les pistes intérieures joueront sur les pistes extérieures, et vice versa.

Les différentes catégories :

1.	Heren 195 & +	Met bonus	195 – 199	=	9
			200 – 204	=	6
			205 – 209	=	3
			210 & +	=	0
2.	Heren 194 & -	Met handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45
3.	Dames	Met handicap	(210-AVG) x80%	Max.	45

11. Classements:

Le classement final du tournoi est un classement direct et aucune finale n'est jouée.

Il y a 3 classements:

- Classement Hommes 195 & plus (joué avec bonus)
- Classement Hommes 194 & moins (joué avec handicap)
- Classement Dames (Joué avec handicap)

Les joueurs/ joueuses seront classé(e)s selon les critères suivants :

- 1) Total des quilles des 5 meilleures parties avec handicap ou Bonus
Exemple : ~~141~~ - 189 - 248 - 142 - 222 - 199 = total 1000 (sans 141)
- 2) La plus petite différence entre le meilleur et le moins bon résultat (total de 5 parties) qui est pris en compte pour déterminer le classement final.
- 3) Joueur ayant la moyenne officielle la plus élevée.

12. Divers :

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur. Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste. Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence. Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

13. Remise des prix :

Le prix seront remis aux différents gagnants soit directement après le dernier shift du Dimanche (après la parution des résultats) soit seront versés sur le compte en banque des gagnants si ceux-ci ne sont pas présents.

14. Privacy

En participant au tournoi, vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles tel que mentionné dans la déclaration de confidentialité

<https://bcghent.be/algemeen/privacy-gdpr/>

15. Shift et prix

Prix garantis indemnités de déplacement

AVG →	Participants > 199			Participants > 174 - < 200			Participants < 175		
	Messieurs		Dames	Messieurs		Dames	Messieurs		Dames
	195 & > + bonus	194 & < + hdc	+ hdc	195 & > + bonus	194 & < + hdc	+ hdc	195 & > + bonus	194 & < + hdc	+ hdc
1°	€ 750	€ 750	€ 450	€ 650	€ 650	€ 350	€ 550	€ 550	€ 300
2°	€ 500	€ 500	€ 250	€ 400	€ 400	€ 220	€ 300	€ 300	€ 200
3°	€ 300	€ 300	€ 170	€ 250	€ 250	€ 150	€ 250	€ 250	€ 150
4°	€ 200	€ 200	€ 140	€ 180	€ 180	€ 120	€ 180	€ 180	€ 120
5°	€ 150	€ 150	€ 100	€ 130	€ 130	€ 80	€ 130	€ 130	€ 80
6°	€ 120	€ 120	€ 100	€ 100	€ 100	€ 80	€ 100	€ 100	€ 80
7°	€ 100	€ 100	€ 75	€ 90	€ 90	€ 65	€ 90	€ 90	€ 65
8°	€ 100	€ 100	€ 75	€ 90	€ 90	€ 65	€ 90	€ 90	€ 65
9- 14°	€ 65	€ 65		€ 65	€ 65		€ 65	€ 65	
15- 18°		€ 65			€ 65			€ 65	
TOT.	€ 2 610	€ 2 870	€ 1 360	€ 2 280	€ 2 540	€ 1 130	€ 2 080	€ 2 340	€ 1 060
	€ 6 840			€ 5 950			€ 5 480		

+ par shift 2 bouteilles: TOPSCORE "195 & >" + "Handicap"

SHIFTS

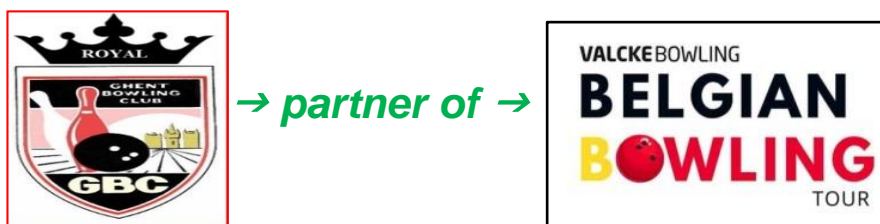
	JOUR	DATE	HEURE	JOUEUR/PIST
1	Mardi	14-02-2023	20:00	2
2	Mercredi	15-02-2023	20:00	2
3	Jeudi	16-02-2023	20:00	2
4	Samedi	18-02-2023	14:00	3
5	Dimanche	19-02-2023	11:00	2
6	Dimanche	19-02-2023	14:30	3

Entretien des pistes avant chaque shift

Remise des prix + Tirage Tombola (3 bowlingballs)

Dimanche 19-02-203 +/- 18:30

16. Partnership



See: <https://belgianbowlingtour.com/reglement/>

= + Free ranking for:

BELGIAN BOWLING TOUR: Prices € 7.795

sponsor VALCKE BOWLING: 24 balls + 3 bags

Next BBT tournament :
ANGLO BOWLING - Holsbeek
du 06/03/2023 au 12/03/2023